



BULLETIN DE SANTÉ DU VÉGÉTAL RHONE-ALPES

Cultures fruitières n°25 du 5 août 2014



MINISTÈRE
DE L'AGRICULTURE
DE L'ALIMENTATION
DE LA PÊCHE
DE LA RURALITÉ
ET DE L'AMÉNAGEMENT
DU TERRITOIRE

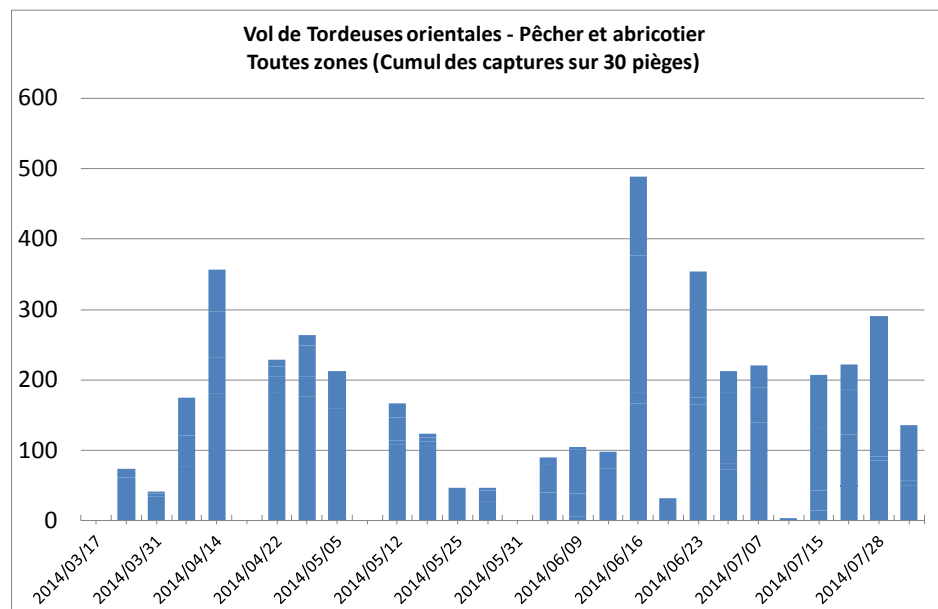


PROCHAIN BULLETIN : mardi 19 août 2014

Ce BSV est réalisé à partir des observations effectuées le lundi 4 août 2014 par les membres du réseau BSV sur les parcelles de référence.

PECHER- ABRICOTIER

TORDEUSE ORIENTALE DU PECHER - *CYDIA MOLESTA*



Les observations de piégeage montrent que le vol se poursuit avec des prises globalement en diminution. Actuellement, la problématique concerne le pêcher mais également les variétés tardives d'abricotiers.

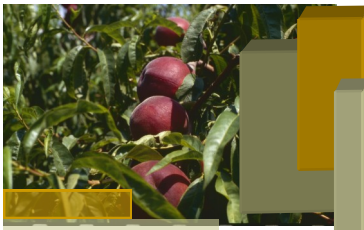
Le 4 août, 1, 14 et 35 captures ont été enregistrées sur les 3 derniers pièges suivis en parcelles d'abricotiers en cours de récolte en Moyenne Vallée du Rhône. Sur pêcher, voici les résultats dans le tableau ci-dessous :

Résultats des suivis de TORDEUSES ORIENTALES du 4 août 2014 sur pêcher

secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec 11 à 20 captures	Nombre de pièges avec plus de 20 captures
MVR	9	1	2	3	0	3
RL	1	1	0	0	0	0

Des dégâts sur pousses sont visibles sur certaines parcelles. En Moyenne Vallée du Rhône, sur une parcelle du réseau proche de la récolte, un comptage a été réalisé le 4 août : 6 pousses attaquées ont été comptabilisées sur 20 arbres observés. La présence de fruits attaqués a été signalée sur 2 autres parcelles (sur 3 suivies) dans ce secteur. En Rhône-Loire, il n'y a pas eu d'attaques observées.





BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



Le modèle Tordeuse Orientale du Pêcher (modèle DGAL) permet d'estimer le pourcentage des populations, et de prévoir l'évolution des pontes et des éclosions pour la deuxième génération. En ce qui concerne la troisième génération, le modèle permet de suivre les populations jusqu'au début d'intensification des pontes et éclosions, il n'est pas valide au-delà.

En Moyenne Vallée du Rhône, le troisième vol est en cours en toutes zones. D'après le modèle, la période à haut risque d'éclosions de G3 a désormais débuté en zones moyennes et tardives. *Fin de la modélisation.*

Dans le secteur Rhône-Loire, le 4 août : Le modèle indique que le troisième vol est en cours en zones précoces et moyennes, et annonce le début du troisième vol le 4 août en zones tardives. La période à haut risque de pontes de G3 débute cette semaine en zones moyennes. Les éclosions devraient s'intensifier en début de semaine prochaine en zones précoces.

MALADIE DES TACHES BACTERIENNES—XANTHOMONAS ARBORICOLA PV. PRUNI

Il est indispensable de mettre en œuvre des mesures prophylactiques (source Groupe de Travail *Xanthomonas*) :

- Intervenir dans les parcelles saines d'abord, celles ayant présenté des symptômes ensuite
- En fin de travail dès la sortie de parcelle, nettoyer le matériel de tous déchets végétaux (feuilles, fruits, rameaux) et encroûtements de sève sur les sécateurs, les désinfecter et les remettre au sec jusqu'au lendemain.
- Irriguer avec modération, en fonction du besoin.
- Eviter les excès d'azote, et les déficits potassiques, se contenter d'une vigueur moyenne mais correcte
- Lors de l'établissement de jeunes vergers, éviter les systèmes d'irrigation mouillant le bas du feuillage et proscrire l'aspersion sur frondaison, à éviter absolument.

Signaler au SRAL Rhône-Alpes ou à votre technicien toute nouvelle parcelle suspecte.

MALADIES DE CONSERVATION Cf. BSV n°21 du 16/07/14

Soyez vigilants suite aux conditions humides de juillet, en particulier dans les parcelles présentant des blessures (grêle, forficules...). Le 4 août, un contrôle pré-récolte a été réalisé sur 5 parcelles de pêchers : 4 d'entre elles présentaient des pourritures avec 1 % à 36 % de fruits touchés. Hors réseau, de nombreux vergers sont toujours concernés par des problèmes de maladies de conservation, les pourritures sont en augmentation notamment dans les parcelles grêlées.

Pour limiter les contaminations, des mesures prophylactiques doivent être mises en place dans toutes parcelles présentant des pourritures :

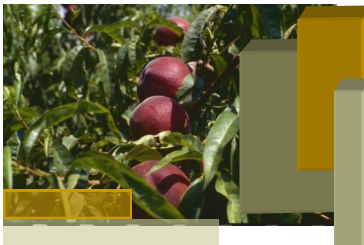
- Dans les vergers non récoltés, réaliser une taille en vert pour aérer les arbres et diminuer l'hygrométrie du feuillage. Profitez du passage pour éliminer les fruits meurtris ou pourris.
- Pour les vergers déjà récoltés, avec présence de fruits pourris ou de momies, réaliser une taille en vert après récolte pour éliminer les rameaux porteurs de fruits momifiés, et les rameaux porteurs de chancres. Pour assainir la parcelle, récupérer les fruits et rameaux atteints dans un palox, les sortir et les brûler.
- Dans tous les cas, il est nécessaire d'identifier les parcelles aux pourritures anormales et de désinfecter tout le matériel ayant servi dans ces vergers, et d'intervenir sur ces parcelles indépendamment des autres, pour éviter la propagation du champignon.

D. SUZUKII

Soyez vigilants, des attaques ont été signalés sur Lamastre la semaine dernière en fin de récolte d'abricotiers Bergeron. Retirer du verger et détruire les fruits attaqués (solarisation en enfermant les fruits dans un sac poubelle noir fermé hermétiquement exposé au soleil quelques jours, ou congélation). Pour rappel, l'insecte ne privilégie pas l'abricotier et le pêcher pour son développement, mais il peut attaquer les parcelles proches de cerisiers non récoltés ou de petits fruits infestés par *D. suzukii*, et les parcelles aux fruits blessés (morsures de forficule, cracking, impacts de grêle...). Cf. photo de dégât sur abricot dans BSV n°24 du 29/07/2014

Voici les résultats des relevés de mâles *D. suzukii* en parcelles de pêchers et abricotiers :

- 13 captures à Saulce-sur-Rhône (26) sur abricotier
- 1 capture à Espeluche (26) sur pêcher
- 9 captures à Peaugres (07) sur abricotier



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



TORDEUSES DE LA PELURE - *CAPUA* et *PANDEMIS*

Des pièges ont été relevés sur 2 parcelles pêcheurs de Moyenne Vallée du Rhône (parcelles de piégeage d'abricotiers récoltés). 10 captures de *pandemis* et 11 captures de *Capua* ont été observés sur une des parcelles suivies le 4 août. **Aucun dégât n'a été observé au sein du réseau.**

ENROULEMENT CHLOROTIQUE DE L'ABRICOTIER (*ECA*)

Cette maladie est due à un phytoplasme qui attaque principalement l'abricotier mais aussi le pêcher et le prunier. En été, la maladie peut se repérer : les arbres atteints présentent des feuilles qui jaunissent et qui s'enroulent autour de la nervure principale. Cependant, une confusion est possible avec des symptômes dus à des problèmes au niveau du collet et des racines. **En cas de présence de symptômes, repérez ou mieux, arrachez et brûlez rapidement les arbres infectés pour limiter l'extension de la maladie.**

ABRICOTIER

En Moyenne Vallée du Rhône (Etoile sur Rhône) : la récolte de variétés tardives se terminent

PETITE MINEUSE DU PECHER—*ANARSIA LINEATELLA*

Le 4 août, 1, 19, 15 et 112 captures ont été observées sur les 4 dernières parcelles suivies en Moyenne Vallée du Rhône (récolte en cours). **Aucun dégât n'a été signalé au moment des récoltes au sein du réseau y compris dans les parcelles où des dépassements de seuil de 30 captures ont été observés.**

ROUILLE DU PRUNIER—*TRANZHELIA PRUNI-SPINOSAE*

La rouille du prunier (principalement sur prunier et abricotier) peut dans certaines conditions provoquer une défoliation prématurée des arbres. Le champignon ne s'attaque pas directement aux fruits, mais son développement sur l'arbre peut entraîner une dépréciation de la qualité des fruits (maturité perturbée, fruits moins sucrés). Les infections ont lieu pendant les pluies lors d'humectation prolongée (supérieures à 4 heures) courant mai-juin, par les spores disséminées par le vent. Des symptômes apparaissent pendant l'été sur les feuilles : pustules de couleur brun noir sur la face inférieure, et décolorations jaunes à orangées anguleuses de 1 à 2 mm de diamètre sur la face supérieure. **Observez vos parcelles.**

PECHER

OÏDIUM

Le 4 août, la présence de 2 % de fruits touchés (attaques produites avant le durcissement du noyau) a été observée sur une parcelle (nouveau signalement) sur 4 suivies et proches de la récolte en Moyenne Vallée du Rhône.

FORFICULES—*FORFICULA AURICULARIA*

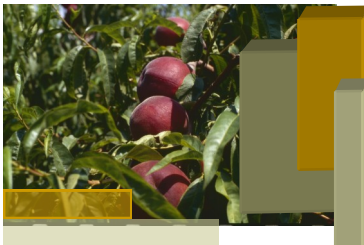
Le 4 août, en Moyenne Vallée du Rhône, 2 % de fruits touchés ont été observés sur une parcelle de pêcheurs sur 3 suivies proches de la récolte.

THRIPS CALIFORNIEN - *FRANKLINIELLA OCCIDENTALIS*

Cf. description des symptômes dans BSV n°17 du 11/06/2014.

La présence très faible de thrips a été repérée sur une parcelle de Moyenne Vallée du Rhône. Le temps frais et humide connu courant juillet n'est pas propice aux thrips. Attention cependant avec le retour de la douceur et d'un temps plus sec. **Veiller à faucher régulièrement l'enherbement pour limiter les populations : des fauches trop espacées peuvent provoquer des remontées soudaines et massives de thrips dans les arbres. Ces remontées peuvent être particulièrement préjudiciables dans les 15 à 20 jours précédant la récolte.**

Seuil de nuisibilité : 50 thrips pour 100 pousses (par battage) ou 100 formes mobiles pour 50 fruits observés (soit 2 individus par fruit)



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



COCHENILLE DU MÛRIER - *PSEUDOLACASPIS PENTAGONA*

Les conditions annoncées cette semaine sont favorables à la sortie des larves (deuxième essaimage). En Moyenne Vallée du Rhône, l'essaimage est en cours d'après les observations réalisées le 4 août : les premières larves en fixation ont été repérées, et de nombreux œufs étaient visibles sur la parcelle visitée. En Rhône-Loire, pour rappel, des œufs étaient visibles le 28 juillet sous les boucliers femelles sur une parcelle. Des éclosions ont pu se produire depuis cette date. **Soyez vigilants.**

Soulevez les boucliers (Cf. photo dans BSV n°21 du 08/07/14) au sein des encroutements pour repérer les femelles vivantes (une femelle par bouclier, couleur orange vif). En soulevant les femelles, vous pourrez repérer la présence d'œufs (orangé). Les larves mobiles (observation à la loupe) sont repérables ensuite autour des boucliers des femelles vivantes.

COCHENILLES LECANINES

Surveillez les parcelles attaquées en 2013. La durée de l'essaimage des cochenilles lécanines s'étend sur plusieurs semaines : des larves mobiles ont été observées sur une nouvelle parcelle de Moyenne Vallée du Rhône le 4 août. Cf. photo dans BSV n°22 du 16/07/14.

MOUCHE MEDITERRANEENNE - *CERATITIS CAPITATA*

Un suivi hebdomadaire est mis en place pour la surveillance des populations de mouches méditerranéennes. **Le 4 août, aucune prise n'a été enregistrée sur les 3 parcelles du réseau suivie sur pêcher (2 pièges en Moyenne vallée du Rhône, et un piège en Rhône-Loire) .**

CERISIER

DROSOPHILA SUZUKII

Pour plus des précisions sur les mesures prophylactiques, consultez la note technique nationale *D. suzukii* 2014 :

http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_technique_D_Suzukii_revision_2014_cle8a6134.pdf

POMMIER

TAVELURE DU POMMIER—*VENTURIA INAEQUALIS*

Les conditions peuvent redevenir favorables à une longue durée d'humectation en verger en fin de semaine. **Soyez vigilants dans les parcelles présentant des taches, afin de limiter les nouvelles contaminations secondaires.**

POIRIER

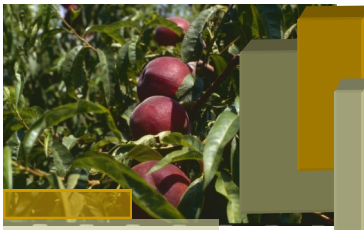
Récolte de William's en cours dans les zones précoces de Rhône-Loire, et de Moyenne Vallée du Rhône

TAVELURE DU POIRIER - *VENTURIA PIRINA*

Des contaminations secondaires peuvent se produire en conditions favorables (humectation et températures douces) à partir des conidies issues des taches formées pendant la période de contaminations primaires ou bien également à partir des chancres sur rameau. **Surveillez la météorologie, de nouvelles averses orageuses sont possibles en fin de semaine.**

PSYLLE DU POIRIER - *C. PYRI*

Sur les parcelles concernées par des attaques de psylles, toutes mesures prophylactiques permettant d'éviter une pousse excessive, peut limiter l'activité des populations de psylles et les dégâts : **la taille en vert, ou bien encore l'irrigation par aspersion qui permet de lessiver le miellat (pour fragiliser les larves de psylles, en alternant période d'irrigation de 2 heures et séchage).** Cette dernière mesure est déconseillée sur les parcelles attaquées par le Feu Bactérien, et sur les parcelles ayant été fortement attaquées par la Tavelure les années précédentes ou cette année.



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

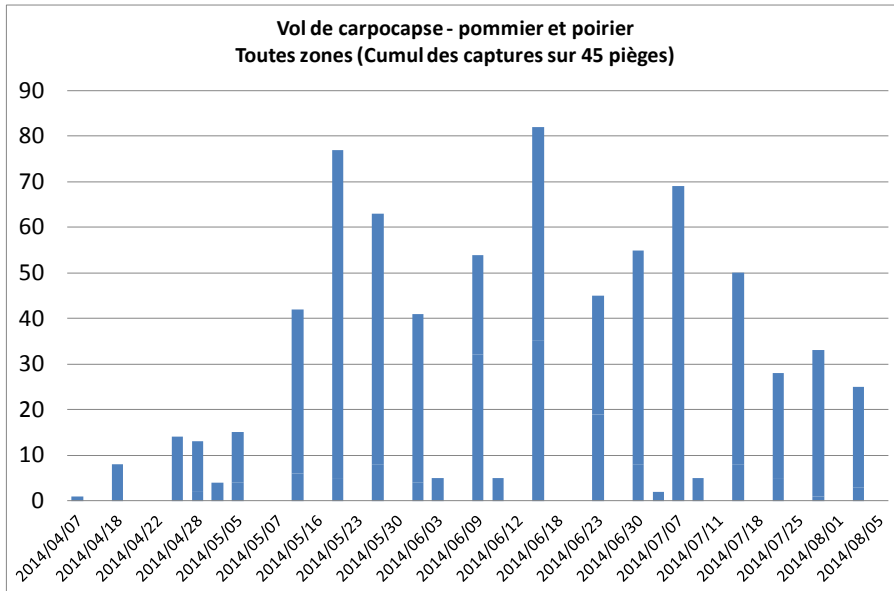
RHONE-ALPES



POMMIER-POIRIER

CARPOCAPSE DES POMMIERS ET POIRIERS - CYDIA POMONELLA

Le vol est en cours en tous secteurs, et se poursuit avec des prises globalement en diminution.



Résultats des suivis de CARPOCAPSES en parcelles de piégeage BSV du 4 août 2014

Secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec plus de 10 captures
MVR	14	8	5	0	1
RL	3	3	0	0	0
S-HS	22	19	3	0	0

Le modèle Carpocapse des pommes (modèle DGAL) permet d'estimer le pourcentage des populations, et de prévoir l'évolution des pontes et des éclosions.

Pour le secteur Moyenne Vallée du Rhône, le 5 août : Le deuxième vol se termine en zones précoces, un troisième vol est annoncé à partir du 15 août. Selon le modèle, 97 % du deuxième vol des adultes, 92 % des pontes de G2, et 84 % des éclosions G2 ont été atteints le 5 août en zones précoces. 88 % du vol des adultes, 81 % des pontes de G2, et 71% des éclosions de G2 ont été atteints en zones moyennes. En zones tardives, 82 % du vol des adultes, 77 % de pontes, et 58 % des éclosions ont été enregistrés.

La période à haut risque de pontes de G2 est terminée en zones précoces et moyennes, et se terminera cette semaine en zones tardives. La période à haut risque d'éclosions de G2 est terminée en zones précoces.

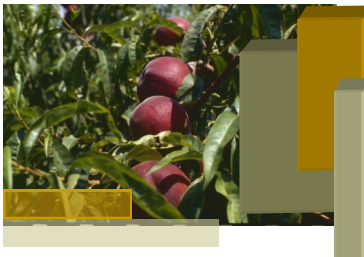
Pour le secteur Rhône-Loire, le 4 août :

Le deuxième vol est en cours en toutes zones. En zones précoces, 83 % du deuxième vol des adultes, 76 % des pontes de G2, et 56 % des éclosions ont été atteints le 5 août. En zones moyennes, 66 % du deuxième vol, 61 % des pontes de G2, et 20 % des éclosions ont été enregistrés le 4 août. En zones tardives, 68 % du deuxième vol, 54 % des pontes, et 11 % des éclosions ont été atteints. **La période à haut risque de pontes de G2 est en cours en toutes zones. La période à haut risque d'éclosions est en cours en zones précoces et débute en zones moyennes et tardives.**

Pour le secteur Savoie/Haute-Savoie :

D'après le modèle Inoki Ctifl-DGAL, le deuxième vol est en cours en zones précoces. Les données calculées par le modèle (à partir de données réelles jusqu'au 31 juillet 2014) indique que 75 % du deuxième vol, 60 % des pontes de G2, et 21 % des éclosions auraient été atteints le 5 août. **La période à haut risque de pontes et la période à haut risque d'éclosions sont en cours en zones précoces.**

Erratum : le 29 juillet, contrairement à ce qui a été indiqué dans le BSV n°24, les pourcentages d'avancement pour les zones précoces de Savoie/Haute-Savoie étaient de 43 % d'adultes, 25 % de pontes, et 2 % de larves.



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



Les tableaux ci-dessous présentent les dates prévisionnelles d'avancée des % de pontes et des % d'éclosions de deuxième génération estimées par les modèles pour les différentes zones :

secteur	Zones de précocité ZP : zones précoces, ZM : zones moyennes, ZT : zones tardives	CARPOCAPSE - PONTES DE G2 Données prévisionnelles (modèle DGAL)													
		AOÛT													
		5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Moyenne vallée du rhône	ZP	risque modéré (G2) 98%										risque nul (G2-G3)			
	ZM	risque fort (G2) 80%		risque modéré (G2)											
	ZT	risque fort (G2) 80%			risque modéré (G2)										
Rhône-Loire	ZP	risque fort (G2) 80%						risque modéré (G2)							
	ZM	risque fort (G2) 80%								risque modéré (G2)					
	ZT	risque fort (G2) 80%										risque modéré (G2)			
Savoie/Haute-Savoie	ZP	risque modéré (G2) 80%										risque modéré (G2)			

secteur	Zones de précocité ZP : zones précoces, ZM : zones moyennes, ZT : zones tardives	CARPOCAPSE - ECLOSIONS de G2 Données prévisionnelles (modèle DGAL)													
		AOÛT													
		5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18
Moyenne vallée du rhône	ZP	risque modéré (G2)													
	ZM	risque modéré (G2) 80%								risque modéré (G2)					
	ZT	risque fort (G2) 80%													
Rhône-Loire	ZP	risque fort (G2)													
	ZM	risque fort (G2)													
	ZT	risque fort (G2)													
Savoie/Haute-Savoie	ZP	risque fort (G2)													

TORDEUSES DE LA PELURE - CAPUA et PANDEMIS

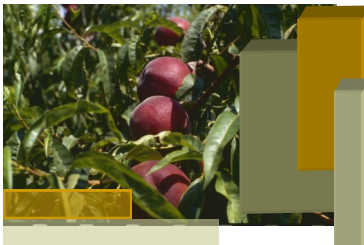
Sur les parcelles concernées, les vols de *pandemis* et *capua* se poursuivent avec des prises en augmentation. Une parcelle de Moyenne Vallée du Rhône présentait un dépassement de seuil *capua* le 4 août.

Résultats des suivis de CAPUA en parcelles de piégeage BSV du 4 août 2014					
Secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec plus de 10 captures
MVR	10	5	2	1	2
RL	2	1	1	0	0
S-HS	18	15	2	0	1

Résultats des suivis de PANDEMIS en parcelles de piégeage BSV du 4 août 2014					
Secteur	Nombre total de pièges suivis	Nombre pièges avec prises nulles	Nombre de pièges avec 1 à 5 captures	Nombre de pièges avec 6 à 10 captures	Nombre de pièges avec plus de 10 captures
MVR	9	4	1	1	3
RL	2	0	1	1	0
S-HS	19	16	2	0	1

Rappel seuil de nuisibilité *Pandemis* : 50 prises dans les 18 jours suivant la 1^{ère} capture

Rappel seuil de nuisibilité *Capua* : 40 prises en 3 relevés successifs (sur la base de 3 relevés par semaine)



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



PETITE TORDEUSE DES FRUITS - *CYDIA LOBARZEWSKII*

Le 4 août, aucun dégât n'a été observé sur les parcelles du réseau. Hors parcelles de référence en Rhône-Loire, aucun dégât récent n'a été observé. La période à risque d'attaque sur fruit approche de la fin. Ce ravageur peut être problématique sur les vergers en confusion carpocapse. Le point d'entrée de la chenille est foré en « spirale », l'épiderme est perforé en un ou deux endroits pour permettre la sortie des excréments, la galerie est toujours propre jusqu'aux pépins, qui sont rarement consommés. La chenille est de couleur rose pale avec le corps moucheté de verrues brunes.

POU DE SAN JOSE - *DIASPIDIOTUS PERNICIOSUS*

L'essaimage n'a pas débuté en Rhône-Loire d'après les observations réalisées le 1^{er} août. En Moyenne Vallée du Rhône, l'essaimage se poursuit, des larves ont en effet été observées le 4 août à proximité des boucliers femelles.

En tous secteurs, observez attentivement vos parcelles dont les arbres présentent des encroutements (soulever les boucliers pour vérifier la présence de femelles vivantes au corps de couleur jaune vif sous les boucliers), ou ayant des fixations sur fruits, afin de repérer la migration des larves (jaune vif).

FEU BACTERIEN-*ERWINIA AMYLOVORA*

Soyez vigilants, en particulier dans les parcelles ayant subi la grêle le 26 juillet dernier. La bactérie contamine l'arbre ou la plante essentiellement par la fleur mais aussi par l'extrémité des pousses en croissance, par des ouvertures naturelles ou des blessures. **Ces bactéries sont disséminées par l'eau, le vent, les insectes, l'homme, ... *Erwinia amylovora* atteint son développement optimum vers 24-27°C.**

Retrouvez les mesures prophylactiques détaillées dans la Note Technique Feu Bactérien 2013 :

http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_Technique_Feu_Bac_2013_cle0fa984.pdf

Le Feu Bactérien est une maladie de quarantaine, le signalement des symptômes suspects au SRAL ou à au réseau Fredon/Fdgdon est obligatoire.

KIWI

BACTERIOSE DU KIWI - *PSEUDOMONAS SYRINGAE PV. ACTINIDIAE*

En cas de dégâts suspects, contactez le SRAL Rhône-Alpes. Veillez à mettre en place des mesures prophylactiques pour limiter la progression de la maladie en verger :

- Limiter le plus possible le transport de débris végétaux d'une parcelle à l'autre.
- Pour toute opération, commencer par les parcelles présumées saines et terminer par les contaminées.
- Après le passage dans ces dernières, veiller à limiter le risque de sortie de la parcelle de débris végétaux contaminés.
- Eliminer feuilles et tout matériel végétal qui pourraient souiller les engins utilisés (grille du pulvérisateur, lames du broyeur, roues du tracteur, etc...), pour ne pas prendre le risque de les transporter dans une parcelle saine.
- Laver les outils de taille des débris végétaux et les désinfecter avant leur remisage.
- Ne pas garer les véhicules sous les kiwis.
- Important : dans la mesure du possible éviter de travailler dans vos plantations par temps humide

Retrouvez plus d'informations sur les mesures prophylactiques en cliquant sur le lien suivant :
http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/BSV_RA_Arbono33du12102011_cle09663e.pdf

CHATAIGNIER

CARPOCAPSE DU CHATAIGNIER

Le vol est en cours en Sud Ardèche depuis le 22 juillet. Aucune capture n'a été observée le 1^{er} août sur 4 pièges suivis.

NOYER

CARPOCAPSE DES NOIX

Le deuxième vol est en cours, et se poursuit avec des prises en légère augmentation. Selon le modèle DGAL, 56 % du deuxième vol des adultes, 25 % des pontes de G2, et 6 % des éclosions de G2 ont été atteints le 5 août. La période à haut risque de pontes est en cours et se terminera le 16 août. Le début de la période à haut risque d'éclosions est annoncée à partir du 8 août.



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



MOUCHE DU BROU DE LA NOIX - *RHAGOLETIS COMPLETA*

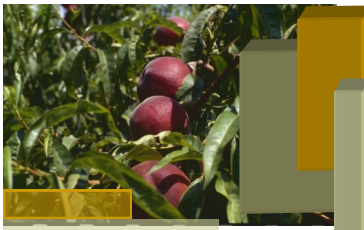
La Mouche du Brou de la Noix a fait l'objet d'un changement de réglementation fin 2013. A compter de cette année, la lutte n'est plus inscrite dans un cadre obligatoire en Rhône-Alpes. Cependant le suivi de ce ravageur reste important et nécessaire pour la filière. Afin d'accompagner les producteurs dans cette évolution, un réseau de piégeage est maintenu. Il comprend 377 pièges englués jaunes répartis sur 226 communes/zones, suivis par un réseau spécifique de 232 observateurs. Pendant toute la saison, le BSV fera état des communes avec vol confirmé et des communes avec captures éparées.

Voici la liste des nouvelles communes (ou zones de communes) concernées au 5 août :

Liste des nouvelles communes (ou zones de communes) avec vol confirmé au 05/08/14	
département	Commune
26	CHATEAUNEUF SUR ISERE
38	CHATTE_B
26	CREST
38	L ALBENC_A
38	LE TOUVET
26	MERCUROL
26	MONTCHENU
26	MONTELIER
26	MOURS ST EUSEBE
38	RENAGE
26	ST DONAT SUR L HERBASSE_A
38	ST HILAIRE DU ROSIER_B
38	ST LATTIER_A
38	ST VERAND_A
38	TECHE
38	THODURE

Liste des nouvelles communes (ou zones de communes) avec captures éparées au 05/08/14	
Département	Commune
38	BOSSIEU
38	CHAMP SUR DRAC
26	CHANOS CURSON
26	CHATEAUNEUF DE GALAURE
38	CHATTE_A*
38	CHEVRIERES_A
38	CRAS
38	DIONAY
38	FARAMANS
38	IZERON_A
38	IZERON_B
26	JAILLANS
26	MONTMIRAL_A
26	MONTRIGAUD
38	MOTTIER
38	ROVON
26	SAILLANS
26	ST LAURENT EN ROYANS
38	ST MARCELLIN_A
38	ST MAXIMIN
38	ST PIERRE DE BRESSIEUX_B
38	ST ROMANS_A
38	ST VERAND_B
26	STE CROIX
26	STE EULALIE EN ROYANS
38	VINAY_A
38	VINAY_B

* Erratum : cette zone de commune a été annoncée en vol confirmé par erreur le 29 juillet



FRUITS ROUGES

D. SUZUKII

Soyez vigilants, les populations augmentent sur petits fruits, et les premières attaques sont visibles. Le 4 août, sur framboisier, 5 captures ont été observées sur le piège suivi à Empurany (07), mais la totalité des fruits étaient infestés. Sur myrtille, 14 captures ont été enregistrées à Nozières en Ardèche, et 7 % des fruits étaient infestés (premières attaques observées sur la parcelle).

Rappel : seuls les mâles sont comptabilisés lors des relevés de pièges par les observateurs. Il n'y a pas de corrélation entre le nombre de captures et le pourcentage d'attaque des fruits, réalisez des observations régulières.

Tout doit être fait pour éviter la pullulation de l'insecte dans les cultures. Depuis 2 ans, nous constatons que la mise en œuvre des mesures prophylactiques améliore la situation en cultures. Il est donc recommandé de :

- Dès les premiers fruits matures, il faut augmenter de vigilance, et observer régulièrement les fruits pour détecter les premiers dégâts. Les fruits à pleine maturité sont plus exposés aux pontes de *D. suzukii*
- ne pas trop espacer les cueillettes des cultures à récolte étalée (au minimum 2 récoltes/semaine en framboise et fraise).
- Veiller à la bonne aération des cultures. Tout ce qui favorise l'hygrométrie et l'humidité dans la culture doit être évité
- Ne pas laisser les fruits en sur-maturité ou infestés sur le plant ou tombés au sol. Ces déchets sont à évacuer des cultures et à détruire régulièrement au moment de la récolte. Ils peuvent être mis en sacs ou containers hermétiques et laissés quelques jours au soleil. L'enfouissement des fruits n'est pas efficace.

Pour plus d'informations, consultez la Note Technique Nationale 2014 :

http://draaf.rhone-alpes.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_technique_D_Suzukii_revision_2014_cle8a6134.pdf

TOUTES ESPECES

FLATIDE PRUINEUX - METCALFA PRUINOSA

Metcalfa pruinosa est un insecte très polyphage qui peut se développer sur près de 300 espèces végétales. Cette cicadelle s'alimente de sève et la rejette sous forme de miellat. La sécrétion de ce liquide crée des conditions favorables au développement du champignon responsable de la fumagine sur les fruits.

Nous sommes actuellement en pleine période d'émergence des premiers adultes. Les larves sont blanches, recouvertes de pruine (sécrétion cireuse filamenteuse), mesurent de 1 à 6 mm. Elles forment des manchons cotonneux sur les rameaux (elles sont très mobiles à la différence du puceron lanigère), ou bien se localisent sur la face inférieure des feuilles. Les adultes mesurent 7-9 mm et sont très mobiles. Ils sont recouvert d'une pruinosité blanchâtre masquant leur coloration sombre, ce qui leur donne un aspect bleu-gris. **Il n'y a pas eu de signalement sur de nouvelles parcelles le 4 août.**



BULLETIN DE SANTE DU VEGETAL

RHONE-ALPES



Bulletin édité sous la responsabilité de la Chambre Régionale d'Agriculture de Rhône-Alpes.

Directeur de publication : Jean-Luc FLAUGERE, Président du Comité Régional d'Epidémiologie

Animation : Anne-Lise CHAUSSABEL, Chambre d'agriculture de la Drôme

Analyse de risque et Rédaction : Manuela DAGBA, FREDON Rhône-Alpes

Comité de validation : Chambre d'agriculture de la Drôme

A partir des observations réalisées par : A partir des observations réalisées par : Chambres d'agriculture de la Drôme, de l'Ardèche, du Rhône, de la Loire, et de l'Isère, Chambre d'agriculture Savoie-Mont-Blanc, Coopérative du Pilat, Agrisudest SA, Naturapro, Lorifruit, Terres dioises, Ets Payre, EPL Olivier de Serres, GIE Tain l'Hermitage, SCAN, Groupe Dauphinoise, Valsoleil, Inovappro, Agrodia, FDGDON26, FDGDON38, FDGDON 07, FDGDON73, FREDON Rhône-Alpes, ADABIO, Verger Expérimental de Poisy, Cooptain, Coopénoix, SENURA, SEFRA

Ce bulletin est produit à partir d'observations ponctuelles. S'il donne une tendance de la situation sanitaire régionale, celle-ci ne peut pas être transposée telle quelle à la parcelle. La CRARA dégage donc toute responsabilité quant aux décisions prises par les agriculteurs pour la protection de leurs cultures et les invite à prendre ces décisions sur la base d'observations qu'ils auront eux-mêmes réalisées sur leurs parcelles et/ou en s'appuyant sur les préconisations issues de bulletins techniques. Action pilotée par le ministère chargé de l'agriculture, avec l'appui financier de l'Office national de l'eau et des milieux aquatiques, par les crédits issus de la redevance pour pollutions diffuses attribués au financement du plan Ecophyto.